

LE TEMPS

Prévoyance Vendredi 7 juin 2013

La gestion alternative cherche à se relancer

Par Servan Peca

Hormis aux Etats-Unis, le segment est délaissé par les caisses de pension. En moyenne, les placements dans les hedge funds, le private equity ou les matières premières ne représentaient que 5% de leurs avoirs

La gestion alternative cherche de nouveaux adeptes. Pour l'y aider, Vontobel et Harcourt, sa filiale spécialisée, ont organisé jeudi un séminaire à Yverdon-les-Bains. Objectif, susciter l'intérêt des caisses de pension pour un segment d'investissement délaissé depuis la crise financière de 2008, victime «d'une grande lessive», selon Julien Fulop, responsable des relations institutionnelles chez Vontobel.

Aujourd'hui encore, la demande est hésitante. Quoique. «Aux Etats-Unis, des sommes phénoménales sont réinvesties dans les hedge funds par les fonds de pension et les fonds universitaires», assure David Friche, coresponsable de la recherche chez Harcourt.

Un phénomène qui contraste avec la situation en Europe, poursuit-il, où les investisseurs institutionnels sont encore hésitants à retourner vers des solutions (un peu) plus complexes. En toile de fond, il y a aussi la crainte, comme lorsque la crise a éclaté, de faire face à des restrictions de sortie dans certains fonds trop illiquides.

En Suisse, complète Graziano Lusenti, les placements alternatifs restent plus ou moins désertés. «Ce n'est pas la fête», résume le partenaire de la société de conseil Lusenti Partners, à Nyon. Selon les données récoltées par Swissscanto en 2011, les petites caisses (moins de 50 millions sous gestion) n'avaient que 4,2% de leurs avoirs investis dans l'alternatif. Les plus grandes (plus de 5 milliards), elles, en étaient à 7,2%. Au même moment, un bon quart des actifs étaient en actions et 37% en obligations.

«La différence avec les Etats-Unis tient aussi à une question de philosophie du risque, ajoute Graziano Lusenti. En Suisse plus qu'ailleurs, les employés sont représentés au conseil de fondation. Ils ont un droit de regard et de parole important. Cela joue un grand rôle dans la perception des placements alternatifs par les caisses.»

Au moins 10%, sinon rien

Il faudra donc encore du temps, et un retour de confiance plus durable, selon les orateurs, pour que les caisses de pension suisses misent davantage sur les matières premières, les hedge funds ou le private equity. Ce d'autant plus que, de l'avis de Graziano Lusenti, au vu des efforts que l'analyse et la sélection des gérants exigent, «il faut allouer entre 10 et 20% de ses actifs» à cette catégorie de placements. Sinon, «autant ne pas en faire», tranche le spécialiste.

Enfin, pour David Friche comme pour Graziano Lusenti, il peut être judicieux de construire une position alternative à partir des titres déjà détenus dans son exposition «traditionnelle» dans l'obligataire ou les actions. Plutôt que d'en faire un fourre-tout sans réelle cohérence.